

**COMMUNE DE  
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660  
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 10 AVRIL 2026**

Délibération n° 2026-04-036

Date de la convocation : 04 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de procurations : 2

**Votes** : 22

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Le dix avril deux-mil-vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme Geneviève MANDON, maire de la commune.

**Membres présents :**

MANDON Geneviève, SEUX Christian, CHOVEL-LARGERON Béatrice, THOUMY Denis, EBOLI Laure, CHAVANA Jean-Luc, BERGER Estelle, LARGERON Olivier, BASTY Jean-Pierre, LANDON Jean-Luc, BESSON Hélène, GRANGE Jean-Luc, BEAL Bénédicte, LESCANNE Etienne, GAGNAIRE-DENIS Julie, JACQUET Elodie, GOUTTE Marie, DEBROSSE Paulin, FAURE Guillaume, DESFOND Juliette.

**Procurations :**

RAYMOND Jonathan, procuration à LESCANNE Etienne  
BALLERY Sarah, procuration à GAGNAIRE-DENIS Julie

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20260410-2026-04-036-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2026

**Absente excusée :**

SABATIER Lucie

**Secrétaire** : BASTY Jean-Pierre

**OBJET : ELECTION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AU SICTOM VELAY PILAT**

Madame la Maire, en vertu des articles L. 2121.33 et suivants, article L. 2122-7 et L. 5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), demande à l'assemblée de bien vouloir élire deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour proposer la candidature à la communauté de Communes des Monts du Pilat en vue d'être désignés pour représenter la commune au sein du SICTOM Velay Pilat.

Le conseil municipal a procédé aux nominations des délégués par un vote à bulletin secret (article L 2121-21 du CGCT).

Après appel à candidature, le Conseil Municipal DESIGNNE par 22 voix pour :

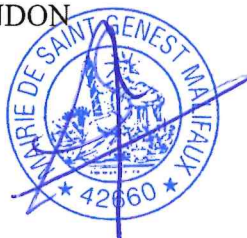
\* Délégués Titulaires : - Denis THOUMY  
- Jean-Pierre BASTY

\* Délégué Suppléant : - Jean-Luc LANDON  
- Paulin DEBROSSE

ONT SIGNE AU REGISTRE LA MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIEE CONFORME.  
A SAINT-GENEST-MALIFAUX, le 10 avril 2026.

La Maire  
Geneviève MANDON



Le secrétaire de séance  
Jean-Pierre BASTY